



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Du 04 au 10 août 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Environnement.....2

- MARÉE NOIRE : LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN APPORTE SON SOUTIEN À MAURICE
- La 'Team Europe' se mobilise pour soutenir Maurice suite au déversement d'hydrocarbures dans le lagon
- Maurice : le déversement d'hydrocarbure de la cuve endommagée est terminé
- Marée noire à Maurice : la course contre la monte se poursuit
- Etat d'urgence écologique : La COI exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de Maurice
- Etat d'urgence écologique : la COI met à disposition deux experts régionaux
- La COI délègue deux experts régionaux de sécurité maritime

2. Centres d'Intérêts

2.1 Tourisme.....15

- Reprise de tourisme : les acteurs pour la réouverture d'autres sites

2.2 Agriculture.....16

- La météo met à mal l'agriculture réunionnaise ? Le changement climatique s'installe à La Réunion !

2.3 Biodiversité.....18

- Collaborative conservation

MARÉE NOIRE : LA COMMISSION DE L'Océan Indien APPORTE SON SOUTIEN À MAURICE



La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de la République de Maurice faisant face à une catastrophe écologique majeure suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de l'île.

Elle salue l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence.

Dans l'immédiat, la COI met à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime.

La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers.

La COI poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure. La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective.

La COI, à travers le programme MASE financé par l'Union européenne, mettra l'accent sur ces protocoles d'intervention contre les risques de pollution en mer.

L'exercice POLMAR conduit en 2019 à Madagascar a permis de répertorier les difficultés de terrain lors d'une intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration du protocole régional d'intervention contre les pollutions en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en oeuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer en 2002-2004 et 2007-2012. Ces projets ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences, des cartes opérationnelles et des milieux naturels sensibles. En complément, la COI a équipé les administrations nationales en équipements et formé les agents nationaux. Ces acquis qui sont déployés dans la crise environnementale actuelle pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour avec le concours de la COI"

La 'Team Europe' se mobilise pour soutenir Maurice suite au déversement d'hydrocarbures dans le lagon



La 'Team Europe' est en contact étroit avec les autorités mauriciennes suite au déversement d'hydrocarbures causé par une brèche dans la coque du MV WAKASHIO, navire qui a échoué sur les récifs dans le Sud-Est de l'île Maurice le 25 juillet dernier.

Les membres de la Team Europe (la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, l'Ambassade de France, l'Agence Française de Développement et l'Antenne de la Région Réunion à Maurice) partagent les préoccupations des autorités, des organisations de la société civile et des citoyens quant à l'impact de ce déversement sur l'écosystème et la vie marine dans cette zone de l'île connue pour son Parc Marin. En signe de solidarité, la 'Team Europe' se mobilise pour soutenir Maurice dans la lutte contre cette pollution.

D'une part, l'Union européenne apporte son soutien, à travers son appui à la Tourism Authority et le **programme régional de sécurité maritime (MASE)** qui a pour but de mettre en place un mécanisme de surveillance et de contrôle de la zone maritime du sud-ouest de l'océan Indien. Comme action urgente, le projet 'Sustainable Tourism Mauritius' mis en œuvre par la Tourism Authority prendra en charge le coût de l'achat des équipements nécessaires (pelles, gants, bottes, sacs) pour réaliser le nettoyage des plages affectées par la pollution. Dans le cadre du **programme MASE**, l'exercice régional **POLMAR** a été initié l'an dernier pour parer aux risques liés à la pollution marine. La mobilisation de ce programme ainsi que d'autres instruments européens est à l'étude.

Par ailleurs, la France a été saisie d'une demande d'assistance par les autorités mauriciennes. A la Réunion, M. Jacques Billant, Préfet de la zone Sud-Océan Indien a décidé d'activer une cellule de crise réunissant le bureau de l'action de l'état en mer de la zone maritime sud de l'océan Indien, la Direction de la Mer de l'océan Indien, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage, les Forces armées de la zone sud de l'océan

Indien (FAZSOI), la cellule diplomatique et l'Etat-Major de zone de défense. Ce soutien s'organise dans le cadre du plan de lutte sous-régionale pour les pays de l'océan Indien occidental contre les pollutions du milieu marin par les hydrocarbures. Cette cellule de crise est en lien permanent avec les autorités mauriciennes, notamment via l'Ambassade de France à Maurice, afin d'analyser le soutien qui pourrait être apporté à Maurice par les autorités françaises dans la lutte contre cette pollution.

Le Premier Ministre de la République de Maurice s'est également entretenu avec le Président du Conseil Régional de La Réunion, M. Didier Robert, au sujet de la situation. Le Président de la Région Réunion a réaffirmé son soutien complet et a mobilisé la collectivité pour apporter, avec l'Etat, une solution groupée.

Maurice : le déversement d'hydrocarbure de la cuve endommagée est terminé



Depuis le jeudi 6 août 2020, le vraquier MV Wakashio se vide de son fuel dans le lagon de la Pointe d'Esny, à Maurice. Echoué depuis le 25 juillet, le gouvernement mauricien a tardé à réagir. Après près de douze jours au large des côtes, une fissure s'est finalement créée dans une des cales. Vendredi, l'état d'urgence environnementale a été déclaré. La Réunion s'est par ailleurs engagée à aider Maurice, et a envoyé du matériel d'aide par avion ainsi que par navire ce samedi. Les efforts continuent sur place pour limiter au possible les dégâts causés par la marée noire. En fin de journée ce dimanche, le Premier ministre a indiqué que le déversement d'hydrocarbure est terminé (Photo DR)

● La Commission de l'océan Indien réagit, et apporte son soutien à Maurice :

"La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de la République de Maurice faisant face à une catastrophe écologique majeure suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de l'île. Elle salue l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence. Dans l'immédiat, la COI met à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime.

La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers. La COI poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective.

L'exercice POLMAR conduit en 2019 à Madagascar a permis de répertorier les difficultés de terrain lors d'une intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration du protocole régional d'intervention contre les pollutions en mer. La COI, à travers le programme MASE financé par l'Union européenne, mettra l'accent sur ces protocoles d'intervention contre les risques de pollution en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en oeuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer en 2002-2004 et 2007-2012. Ces projets ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences, des cartes opérationnelles et des milieux naturels sensibles. En complément, la COI a équipé les administrations nationales en équipements et formé les agents nationaux. Ces acquis qui sont déployés dans la crise environnementale actuelle pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour avec le concours de la COI".

Marée noire à Maurice : la course contre la monte se poursuit



Les Mauriciens continuent de se mobiliser pour lutter contre la pollution qui touche actuellement le lagon et le littoral de l'île Maurice. Des efforts désespérés pour éviter une catastrophe écologique, après qu'un pétrolier contenant 4.000 tonnes de carburant s'est échoué dans cette zone maritime protégée.

"La situation est très critique, explique au **Mauricien**, Vassen Kauppaymuthoo, océanographe et ingénieur en environnement. Le scientifique redoute comme beaucoup d'autres un scénario catastrophe dans lequel le Wakashio, vraquier échoué sur les récifs de Pointe d'Esny, "se casse en deux". Le Premier ministre Pravind Jugnauth, ne dit pas le contraire. Il avait en effet confié que *"le risque d'une seconde fissure n'était pas à écarter"*. Pour mémoire, le réservoir s'était fissuré, alors que la coque était fracassée par un train de houle important provoqué par le mauvais temps. La compagnie nipponne, propriétaire du bateau, avait indiqué dans un communiqué que les mauvaises conditions en mer avaient nécessité la suspension des opérations de sauvetage ce vendredi. *"On a tous peur que la coque se casse"*, témoigne une habitante de Maurice.

La Commission de l'océan Indien réagit, et apporte son soutien à Maurice :

"La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de la République de Maurice faisant face à une catastrophe écologique majeure suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de 111e. Elle salue l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires

qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence. Dans l'immédiat, la COI met à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime.

La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers. La COI poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective.

L'exercice POLMAR conduit en 2019 à Madagascar a permis de répertorier les difficultés de terrain lors d'une intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration du protocole régional d'intervention contre les pollutions en mer. La COI, à travers le programme MASE financé par l'Union européenne, mettra l'accent sur ces protocoles d'intervention contre les risques de pollution en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en oeuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer en 2002-2004 et 2007-2012. Ces projets ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences, des cartes opérationnelles et des milieux naturels sensibles. En complément, la COI a équipé les administrations nationales en équipements et formé les agents nationaux. Ces acquis qui sont déployés dans la crise environnementale actuelle pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour avec le concours de la COI"

Etat d'urgence écologique : La COI exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de Maurice



La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de la République de Maurice faisant face à une catastrophe écologique majeure suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de l'île. Elle salue l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence.

Dans l'immédiat, la COI met à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime. La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers. La COI poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective. L'exercice POLMAR conduit en 2019 à Madagascar a permis de répertorier les difficultés de terrain lors

d'une intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration du protocole régional d'intervention contre les pollutions en mer. La COI, à travers le programme MASE financé par l'Union européenne, mettra l'accent sur ces protocoles d'intervention contre les risques de pollution en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en œuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer en 2002-2004 et 2007-2012. Ces projets ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences, des cartes opérationnelles et des milieux naturels sensibles. En complément, la COI a équipé les administrations nationales en équipements et formé les agents nationaux. Ces acquis qui sont déployés dans la crise environnementale actuelle pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour avec le concours de la COI.

Etat d'urgence écologique : la COI met à disposition deux experts régionaux



La Commission de l'océan Indien (COI) a mis à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de l'île.

La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers.

Elle poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) salue, pour sa part, l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence.

La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective.

La COI délègue deux experts régionaux de sécurité maritime



Dans un communiqué émis dimanche, la COI annonce qu'elle met dans l'immédiat, à la disposition des autorités mauriciennes, deux experts régionaux de sécurité maritime. La commission précise également qu'elle engagera d'autres actions face à l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers.

La Commission de l'océan Indien précise que dans le but de favoriser l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers, ainsi que la réhabilitation de ces écosystèmes, elle poursuivra, en urgence, les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La COI rappelle également l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration d'un protocole sur des plans d'intervention contre les risques de pollution en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en œuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer pour les périodes 2002 - 2004 et 2007 - 2012.

Des projets qui ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences et des cartes opérationnelles des milieux naturels sensibles.

Pour en savoir plus :

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/maree-noire-mauropolitiques-reagissent-reunion-859806.html>
- <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2020/08/07/-live-echouage-du-waka-au-large-de-maurice-une-simulation-lancee-par-meteo-pour-evaluer-le-risque-de-pollution-pour-la-reunion,122826.html>
- <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/nauffrage-du-waka-ile-maurice-situation-crise-859774.html>
- <https://www.webmauritus.com/article/lemauricien/Etat2%80%99urgence+%C3%A9cologique+%3A+la+COI+%C3%A0+disposition+deux+experts+r%C3%A9gionau607>

Reprise du tourisme: les acteurs pour la réouverture d'autres sites

Par Les Nouvelles sur 08/08/2020



← Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce ? ⓘ

Suite à la *promesse* du chef de l'Etat, le Gouvernement étudie la faisabilité d'un retour des touristes à Nosy Be en octobre, avant les autres régions. Les acteurs du secteur, en collaboration avec les ministères en charge du tourisme et de la santé, se penchent d'ores et déjà sur le sujet. La Confédération du tourisme de Madagascar (CTM), qui rassemble les acteurs privés du secteur, recommande aussi la réouverture d'autres sites.

Quelques semaines après avoir interpellé les autorités sur la situation des opérateurs touristiques, les acteurs du secteur souhaitent la réouverture progressive des autres sites.

Nosy Be, un des fleurons du tourisme malagasy, a certes été choisi pour marquer la reprise des activités, mais «En tant qu'acteurs majeurs du secteur, nous, CTM, proposons aussi la réouverture progressive des autres sites dotés d'aéroports internationaux comme Sainte-Marie, Toliara, Tolagnaro ou Antsiranana», souligne Tojo Lytah Razafimahefa, vice-président de la CTM.

Dans cette perspective, le respect des protocoles sanitaires et surtout des mesures barrières dans les établissements et dans les sites touristiques constitue la première condition à remplir. Lors de leur rencontre avec le secteur privé, la semaine passée, le ministère en charge du Tourisme a rappelé que ce «redémarrage requiert beaucoup de mesures d'accompagnement», d'où les réunions de préparation avec les différents acteurs. Avant de le jour J, le ministère s'enquiert «des besoins des professionnels du secteur».

Tourismes domestique et international

En effet, reprise progressive signifie aussi retour des échanges entre consommateurs et vendeurs de produits du tourisme, réouverture des entreprises. Bref, le redémarrage de toutes les activités liées au tourisme.

«La reprise et la réouverture des frontières ne peuvent attendre l'éradication totale du virus ou la fin de la crise sanitaire. Il y a deux choses : reprise du tourisme domestique et reprise du tourisme international. Et quand on parle de touristes, il n'y a pas que les voyageurs ou explorateurs étrangers. Il y a également les missionnaires, mais aussi les citoyens malagasy résidant à l'étranger et en passage ou en vacances dans le pays. Toutes ces catégories de voyageurs ont autant d'importance pour l'économie nationale», relève en outre notre interlocuteur.

En temps normal, la haute saison est sur le point de s'achever, notamment pour Madagascar. A l'approche du mois de décembre, c'est la saison des croisières qui se profile normalement, mais l'incertitude demeure.

Arh.

La météo met à mal l'agriculture réunionnaise ? Le changement climatique s'installe à La Réunion !



La crise sanitaire et économique récente et non encore achevée a mis à dure épreuve, les agriculteurs réunionnais et son agriculture vivrière, faute de canal d'écoulement, hormis la grande distribution dont les rayons étaient remplis et achalandés par les grossistes et l'importation en provenance d'Europe, ou d'ailleurs.

C'est maintenant la situation météorologique qui met à mal l'agriculture réunionnaise :

- Les problèmes de sécheresse dans les hauts de l'Ouest ont forcé les pouvoirs publics à mettre en œuvre un plan d'urgence d'approvisionnement en eau des éleveurs.
- Le manque d'eau se fait, maintenant sentir à Salazie et dans l'Est de l'île et il faut donc se préparer à voir la production agricole chuté
- Depuis une semaine, le givre dans les hauts et notamment à la plaine des cafres est en train de bruler toutes les cultures maraichères : carottes, pomme de terre et autres productions sont atteints par le froid.
- Le manque à gagner va être important pour nos agriculteurs.

Notre syndicat demande à ce que les instances politiques soient pro actives et apportent des solutions à cette situation de pénurie, à cause des effets négatifs de ces conditions météorologiques qui sévissent à La Réunion.

Mais au-delà de cette situation conjoncturelle il faut voir dans ces manifestations

météorologiques, la marque de changements plus profonds et qui impactent déjà notre agriculture : Le changement climatique produit déjà ses effets à

La Réunion. Cette situation n'est donc pas conjoncturelle, elle est devenue structurelle.

Cet hiver, la région est encore plus sèche que d'habitude. L'adaptation aux conditions climatiques relève du défi pour les éleveurs et les agriculteurs, qui sont encore plus dépendants des aléas climatiques, que tout autre métier.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir à cette situation et au-delà des aides conjoncturelles qui peuvent soulager les éleveurs et les agriculteurs de La Réunion, nous militons à la CGPER pour la mise en place avec les élus locaux et les ministères concernés d'un Plan Agricole Départemental d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique (PAD2A Climatique).

- Avec à moyen terme, la construction de retenues collinaires et l'interconnexion des réseaux d'eau et d'irrigation.
- Le reboisement dans les hauts de l'Ouest et de l'Est et la mise en place d'une filière agroforesterie.
- Le renforcement de la capacité de production de semences locales et paysannes pour faire face à la pénurie et aux difficultés d'importation qui pourraient survenir en cas de crise sanitaire.
- La remise en culture de productions adaptées aux conditions climatiques défavorables année après année, à La Réunion

Jean Michel Moutama, président de La CGPER.

Collaborative conservation



MCSS team collecting egg clutch survival data once a nest has hatched

While significant numbers of Hawksbill turtles nest between September and March in the inner islands, smaller numbers of Greens nest throughout the year. Though a relatively quieter time of the year for the Marine Conservation Society Seychelles (MCSS) Temporal Protected Areas team, the team has recently recorded a fair bit of Green turtle activity on a few South Mahé beaches.

MCSS has consistently monitored turtle nesting activity on Anse Takamaka, as well as on thirteen other neighbouring beaches, over the last decade.

Throughout this time, it has established connections with local communities with a view to promoting participatory partnerships between stakeholders for successful and sustainable environmental conservation.

As such, the Takamaka community is well aware of the fact that their beaches are nesting grounds to two species of sea turtles; critically endangered Hawksbill turtles and endangered Green turtles.

On Monday July 13, MCSS Temporal Protected Area project leader, Vanessa Didon, was alerted to a Green turtle nest on Anse Takamaka by some members of the local community.

The turtle had nested early in the morning in a rather precarious position; dangerously close to a stream of freshwater runoff from the marsh that was quickly collapsing the surrounding sand. [Suite](#)

